

Musique Municipale d'Erquinghem-Lys

Compte-rendu de la réunion du vendredi 4 septembre 2020

Présents : Bernard, Cyril, Yves, Fabienne, Lucie, Patricia, Michel, Jean-Pierre, Claude, Théo, Pierre, Rémy

Excusés : Maryse

Absents : Alexandre, Sophie

Informations générales

- Le protocole sanitaire sera remis en mairie la semaine du 7 septembre, afin qu'il soit validé ;
- La reprise des répétitions pourra à priori se faire le mardi 15 septembre ;
- Si des musiciens ne souhaitent pas reprendre les répétitions, ils doivent prévenir les chefs ;
- De la même manière, si un musicien est détecté positif au Covid19, il doit **impérativement** prévenir un membre de la commission ;
- Patricia fait un sondage pour la sortie anniversaire à Estaires ;
- Concernant la Sainte Cécile, rien n'est fixé pour l'instant, nous attendons de voir l'évolution de la situation.

Protocole sanitaire

- Gel hydroalcoolique à disposition ;
- Le port du masque est obligatoire pour rentrer et sortir de la salle, ainsi que pour tous les déplacements ;
- Le masque peut être retiré pour jouer si nécessaire (les percussionnistes par exemple le garderont) ;
- Une distance d'au-moins un mètre sépare les musiciens ;
- Pour éviter trop de déplacements, le bar reste fermé pendant la pause, et tout le monde reste à sa place ; il reste cependant possible de ramener une petite bouteille d'eau ;
- Les tables et chaises sont nettoyées après utilisation (par les utilisateurs) ;
- Les musiciens prévoient une lingette pour éponger l'eau des instruments.

Chacun doit prendre ses responsabilités pour éradiquer cette pandémie ; nous ne pouvons pas nous permettre de prendre des risques.